



GUIDE DE COMPÉTITION



CHALLENGE FRANCE BMX

Zone Interrégionale Sud Est

08-09 avril 2017

Sainte Maxime (Côte d'Azur)



CHALLENGE FRANCE BMX SUD EST 1ÈRE MANCHE - SAINT-MAXIME (CAZ)

COMPÉTITION

| | |
|---------------------------------|---|
| Engagements & Règlementation | 3 |
| Accueil des pilotes | 4 |
| Programme sportif & Récompenses | 5 |

INFOS PRATIQUES

| | |
|----------------------|----|
| Accès / Plan | 6 |
| Plan du site | 7 |
| Infos grand public | 8 |
| Hébergements | 9 |
| Fiche de réservation | 10 |
| Fiche de réservation | 11 |
| Contacts | 12 |

ENGAGEMENTS

PROCÉDURE

Les inscriptions doivent être adressées par club, à votre correspondant régional, suivant le fichier informatique joint et accompagnées du règlement, libellé à l'ordre du **BMX MAXIMOIS**.

La clôture des engagements est fixée au mercredi 29 mars à 22h00.

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

Aucun remboursement ne sera accepté.

MONTANT DES ENGAGEMENTS

- ▶ 21 € par pilote et par course

RÈGLEMENTATION

CLASSEMENT PAR POINTS (CPP)

Le Challenge France BMX compte pour le CPP Challenge France (cf. Note aux Clubs de BMX 2017).

CLASSEMENT DES CLUBS

Un classement des clubs est réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque club. Suite à ce classement les 5 premiers clubs de chaque zone sont qualifiés pour définir :

- ▶ Sur le TFBMX : le meilleur club formateur,
- ▶ Sur le Challenge National / Championnats de France : le meilleur club de France.

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Le Challenge France BMX est régie par le règlement FFC BMX 2017 dont voici quelques extraits :

- ▶ Pour chaque classe d'âge il y'a 3 manches qualificatives.
- ▶ Les maillots avec zip intégral et numéros dans le dos sont interdits.
- ▶ Les pédales automatiques sont autorisées à partir de la catégorie Minime (pilotes nés en 2004 et avant).

- ▶ Les pilotes doivent se présenter à la **cérémonie protocolaire** en tenue de compétition.

PLAQUES

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une **plaque d'identification latérale** et qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées à l'aide de la photo-finish.

Tout coureur dont le vélo ne sera pas équipé de **plaque conforme** se verra refuser le départ et cela dès les essais.

COMMISSAIRES

PANEL DES COMMISSAIRES

Président du Jury : HENNY Michèle

Adjoint Pré-Grille : BREUIL Gérard

Adjoint Starter : HENNY Thierry

Adjoint Départ : THIMEL BLANCHOZ Nathalie

Adjoint Arrivée : LAPLEAU Sébastien

Administrateur : MORAWIEC Nathalie

Administrateur Adjoint : BROCARD Philippe



INSCRIPTIONS

CONFIRMATIONS

Un point d'accueil sera à votre disposition à l'entrée principale du site.

Il permettra de :

- ▶ **Recevoir les pilotes ou leur responsable** afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, des essais, aux installations de camping, etc.
- ▶ **Confirmer les inscriptions**, remettre des pastilles d'essais, attribuer des badges pour les officiels.

Les enveloppes ne seront remises qu'aux pilotes sur présentation de leur licence de l'année en cours (droits d'engagements réglés).

HORAIRES D'OUVERTURE

- ▶ **Vendredi** : 17h00 à 22h00
- ▶ **Samedi** : à partir de 08h00
- ▶ **Dimanche** : à partir de 07h00

En dehors de ces horaires, toute information sera à demander au point caisse à l'entrée principale.

CATÉGORIES

Liste des catégories

Retrouvez ci-dessous la liste des catégories pour le Challenge France

| CHALLENGE FRANCE | |
|-----------------------|---------------------|
| 20 POUCES | CRUISER |
| 8 ans et moins Fille | Cruiser Minime * |
| 8 ans et moins Garçon | Cruiser Cadet * |
| Pupille Fille | Cruiser Femme 17 + |
| Pupille Garçon | Cruiser Homme 17/24 |
| Benjamine | Cruiser Homme 25/29 |
| Benjamin | Cruiser Homme 30/39 |
| Minime Fille | Cruiser Homme 40 + |
| Minime | |
| Cadette | |
| Cadet | |
| Femme 17 + | |
| Homme 17/24 | |
| Homme 25/29 | |
| Homme 30 + | |

* Les Filles minimes et cadettes peuvent rouler en cruiser avec les garçons dans les catégories d'âge correspondantes.



COMPÉTITIONS

DÉFINITION DES BLOCS

- ▶ **Bloc 1** : Cruisers
- ▶ **Bloc 2** : 8 ans et moins F/G
- ▶ **Bloc 3** : Pupille F/G
- ▶ **Bloc 4** : Benjamin F/G
- ▶ **Bloc 5** : Minime F/G
- ▶ **Bloc 6** : Cadet F/G
- ▶ **Bloc 7** : Femme 17 +, Homme 17/24, 25/29 et 30 +

PROGRAMME SPORTIF

COURSES DU SAMEDI

| SAMEDI 8 AVRIL 2017* | |
|----------------------|-------------------|
| Matin (11h00) | |
| Essais | Blocs 1, 2, 3 & 4 |
| Essais | Blocs 1, 2, 3 & 4 |
| Après-Midi | |
| Compétitions | Blocs 1, 2, 3 & 4 |
| Récompenses | Blocs 1, 2, 3 & 4 |

COURSES DU DIMANCHE

| DIMANCHE 9 AVRIL 2017* | |
|------------------------|----------------|
| Matin (09h00) | |
| Essais | Bloc 5 |
| Essais | Bloc 6 |
| Essais | Bloc 7 |
| Après-Midi | |
| Compétitions | Blocs 5, 6 & 7 |
| Récompenses | Blocs 5, 6 & 7 |

* Sous réserve de modifications. Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.

RÉCOMPENSES

COUPES

Les **coupes** seront remises aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités locales et F.F.C.

Les 8 premiers pilotes de chaque catégorie en 20 pouces seront récompensés (uniquement les 3 premiers en Cruiser).

Un système de tickets prévu par l'organisateur à l'arrivée des finales permettra de donner les récompenses aux autres pilotes (4ème à 8ème) hors cérémonie protocolaire à l'accueil.

ACCÈS AU SITE

TRANSPORTS

EN VOITURE :

Coordonnées GPS

Latitude N43° 19'49'' - Longitude E6° 36'54''

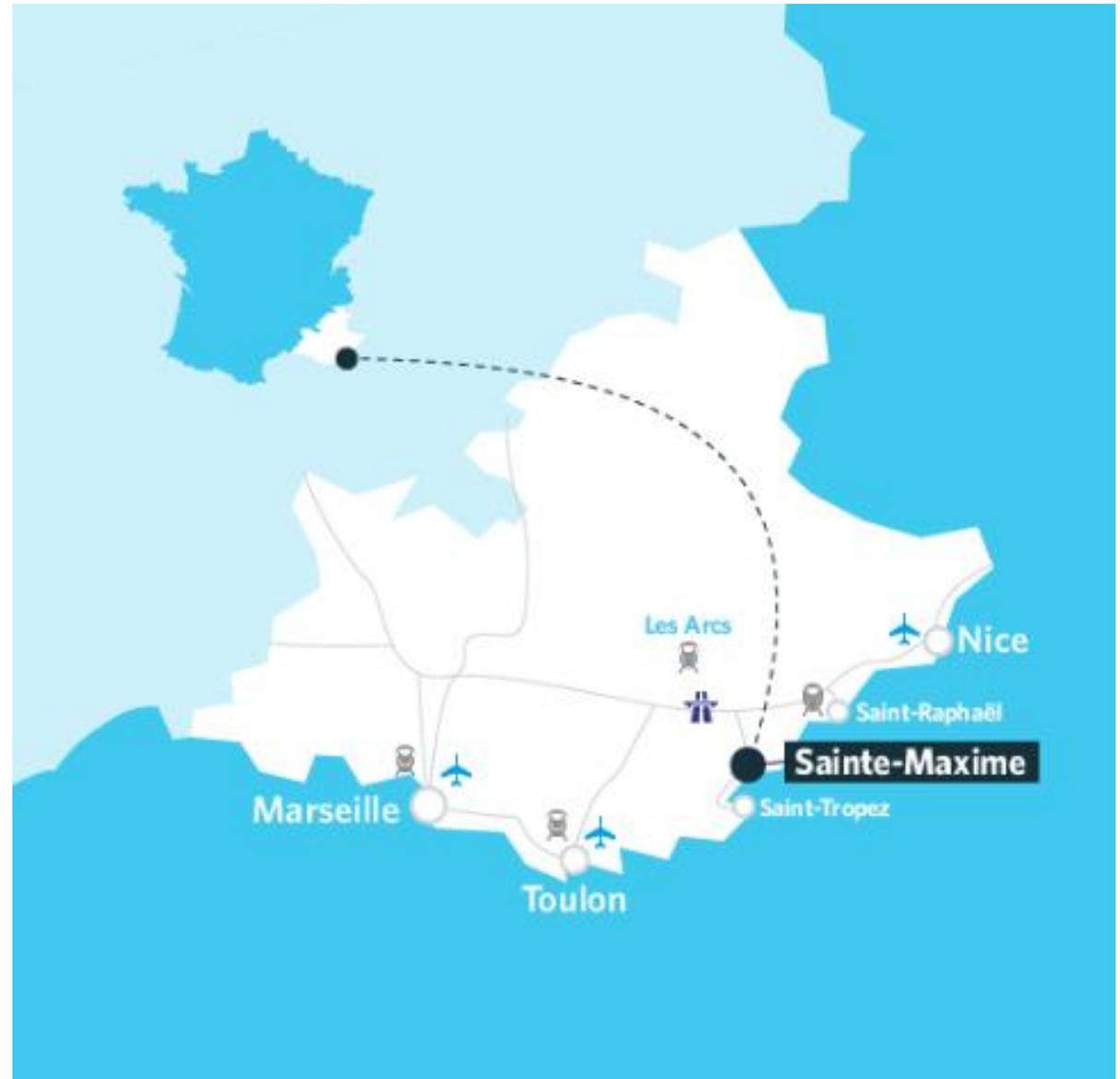
Par l'autoroute A8 → sortie n° 36 Le Muy →
RD 25 sur 24 kilomètres en direction de St-Tropez
→ 1^{er} rond-point à gauche derrière Aqualand

LIEU DE L'ÉPREUVE

Complexe Sportif des « Bosquette »
Piste Jean TERRAT
Avenue Gaston Rebuffat
83120 Sainte-Maxime

GRANDES VILLES LES PLUS PROCHES

- ▶ Draguignan : 36 km
- ▶ Toulon : 95 km
- ▶ Marseille : 152 km
- ▶ Nice : 99 km



PLAN DÉTAILLÉ



PARKINGS

EMPLACEMENTS

Deux parkings sont situés à proximité du terrain.

- ▶ Parking organisation
- ▶ Parking public

CARAVANING

Aire pour camping-cars sur le parking d'Aqualand.
Les WC et sanitaires du gymnase seront mis à disposition.

Merci de respecter la propreté des lieux, de ne faire ni feux ni barbecue et de respecter vos voisins.

Attention : ni raccordement électrique, ni point d'eau.

Détail voir fiche jointe, à remplir et à renvoyer accompagnée du règlement.

EMPLACEMENTS TENTES

Des emplacements seront disponibles pour les Comités régionaux, Clubs et Teams à proximité de la piste.

Places limitées et à réserver

Pas d'installation possible le jour de la compétition sans réservation

SÉCURITÉ

Une **surveillance** sera assurée les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche. Cependant, le BMX MAXIMOIS ne pourra être reconnu responsable des vols ou dégradations qui pourraient être commis sur le site.

ACCÈS PUBLIC

SECURITE

Au cas où l'application du plan **VIGIPIRATE** nous imposerait des conditions d'accès particulières (palpation et ouverture des sacs), nous vous demandons de réserver un accueil chaleureux aux agents de sécurité et d'être patients.

VILLAGE

Vous trouverez autour de la piste des vendeurs de vélos, accessoires et divers.

RESTAURATION SUR PLACE

Vous trouverez sur place une restauration rapide.

HÉBERGEMENTS

LISTE DES HÉBERGEMENTS

Liste complète sur le site internet de la ville :

www.sainte-maxime.com rubrique hébergement

HOTEL PARTENAIRE

Hôtel Les Palmiers / Restaurant Le First

28 Rue Gabriel Péri – 83120 Sainte-Maxime

04.94.96.00.41

contact@hotelespalmiers.com

www.hotelespalmiers.com



PROCÉDURE

Le camping mis à disposition pour la compétition est situé sur le parking du parc aquatique attenant (Aqualand).

WC et douches au gymnase du complexe sportif.

TARIFS

Tarif forfaitaire de **20 € pour deux jours**.

Attention : ni raccordement électrique, ni point d'eau sur la zone (bornes municipales d'eau payantes à 1,5km au rond-point du Mc Donald's)

La réservation prendra effet à réception du règlement et de la présente fiche **d'ici le 24 mars au plus tard**.

ZONES COMMUNES

Les personnes qui souhaitent être **placées ensemble** doivent impérativement le signaler en le mentionnant sur le bulletin de réservation. Tous les bulletins et règlements doivent alors être retournés **sous le même pli**.

Le point d'accueil sera ouvert selon les horaires suivants :

- ▶ **Vendredi** : 16h00 - 22h00
- ▶ **Samedi** : 07h00 - 12h00

FICHE DE RÉSERVATION

ESPACE CARAVANING

Responsable :

Nom : Prénom :

Club/Comité :

Type de véhicule : Immatriculation :

Dimensions :

Date et heure d'arrivée prévue :

Tel : E-mail (obligatoire)* :

** Un e-mail de confirmation sera envoyé dès réception de la présente fiche de réservation*

Je réserve : emplacement(s) x 20 € = €

Règlement : Chèque bancaire joint à l'ordre de « BMX MAXIMOIS »

Adresse postale :
 BMX MAXIMOIS
 1 chemin des Ribes - 83120 SAINTE-MAXIME

Fait à :, le.....

Signature :

CONTACTS

BMX Maximois

Tél : 04.94.49.28.40 (uniquement le mercredi
après-midi et le samedi)

E-mail : bx.maximois@wanadoo.fr

Web : <http://www.bmxmaximois.fr>

 <https://www.facebook.com/bmx.maximois>





COORDINATEUR BMX

Jonathan NOYANT
j.noyant@ffc.fr
+33.(0)1.81.88.09.36

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon
78180 Montigny le Bretonneux
<http://www.ffc.fr>